

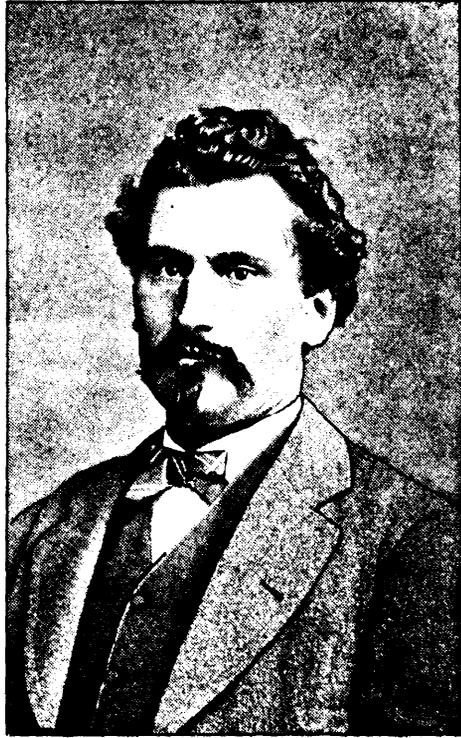
LETTRE AMPHIBOLOGIQUE

Louis Ier de Bourbon, Prince de Condé, né en 1530, se distingua d'abord dans la carrière des armes; mais après la funeste mort du Roi Henri II, arrivée le 10 juillet 1559, des mécontentements le jetèrent dans le parti des réformes, et on l'accusa d'être le moteur de la conspiration d'Amboise, qui eut lieu en Mars 1560; il fut arrêté et emprisonné à Orléans où était la Cour. Catherine de Médicis et les Guises étaient furieux contre lui; on instruisit son procès qui devait se terminer pour lui de la manière la plus funeste.

C'est dans le cours de ce procès que Mme Saint André, qui prenait au Prince un grand intérêt, mais qui ne pouvait pénétrer dans sa prison, lui fit parvenir la lettre *amphibologique* suivante, où elle l'engage à persister dans ses dénégations au sujet de la conspiration d'Amboise. Cette lettre est symétriquement ainsi conçue :—

- Croyez-moi, Prince, préparez-vous à la mort : aussi bien vous sied-il mal de vous défendre. Qui veut vous perdre est ami de l'Etat. On ne peut rien voir de plus coupable que vous. Ceux qui par un véritable zèle pour le Roi vous ont rendu si criminel, étaient honnêtes gens et incapables d'être subornés. Je prends trop d'intérêt à tous les maux que vous avez faits en votre vie, pour vouloir vous taire que l'arrêt de votre mort n'est plus un si grand secret. Les scélérats, car c'est ainsi que vous nommez ceux qui ont osé vous accuser, méritaient aussi justement récompense, que vous la mort qu'on vous prépare; votre seul entêtement vous persuade que votre seul mérite vous a fait des ennemis, et que ce ne sont pas vos crimes qui causent votre disgrâce. Niez avec votre effronterie accoutumée, que vous avez eu aucune part à tous les criminels projets de la conjuration d'Amboise. Il n'est pas, comme vous vous l'êtes imaginé, impossible de vous en convaincre; à tout hasard recommandez-vous à Dieu.

Pour avoir le vrai sens de cette lettre, il faut en lire seulement les lignes qui sont marquées d'une étoile, et alors on y trouve le sens qui est comme suit :—



AMBROISE LÉPINE

L'ADJUDANT GÉNÉRAL DE RIEN.

Croyez-moi, Prince, préparez-vous à vous défendre. Qui veut vous perdre est plus coupable que vous. Ceux qui vous ont rendu si criminel, étaient subornés. Je prends trop d'intérêt à votre vie, pour vouloir vous taire un si grand secret. Les scélérats, qui ont osé vous accuser, méritaient la mort qu'on vous prépare; votre seul mérite vous a fait des ennemis, qui causent votre disgrâce. Niez que vous avez eu aucune part à la conjuration d'Amboise. Il n'est pas possible de vous en convaincre. Adieu.

Le procès continua, et en fin de cause, le Prince fut condamné à perdre la tête; mais la sentence n'était pas encore signée, lorsque la mort de François II, arrivée dans ce moment (5 Décembre 1560,) changea la disposition des esprits; on sollicita la grâce du condamné. Charles IX, arrivant au Trône, l'accorda. Il était temps, car on prétend que La Reine-Mère et les Guises, sûrs de la condamnation, avaient mandé à Orléans jusqu'à quarante bourreaux les plus experts du Royaume pour l'exécution du Prince qui ne fut sauvé que par la mort du Roi et le courage de L'Hospital.

Nous avons parlé il y a quelque temps d'un moyen électrique de votation à appliquer aux votations de l'Assemblée; voici pour le même objet un moyen différent que décrit le *Figaro* :

La chose est réelle, pratique; elle existe déjà, quoique imparfaitement, au Sénat des Etats-Unis, et elle est en ce moment même soumise, sous forme de pétition, à l'examen du Reichstag allemand.

En voici le mécanisme :

Un fil relie la place de chaque député au bureau du président. La transmission s'opère au moyen d'un levier, dont le maniement n'est possible qu'au député lui-même, grâce à une clef particulière qu'il garde dans sa poche.

A l'appel du président, chaque député se rend à sa place, tire la clef de sa poche, et tourne son levier à droite ou à gauche, suivant qu'il veut voter pour ou contre.

Après quoi, un huissier fait tourner la manivelle du conducteur magnétique. La transmission s'opère avec une régularité parfaite, grâce à une petite roue autographique du genre de *molettes* dans l'appareil Morse.

Les votes individuels sont relevés sur une bande de papier, à l'aide de signes spéciaux.

Avec cet ingénieux système, quelle serait la durée d'un vote? A peine une minute!

On aurait, en même temps, un document infailible, facile à multiplier, et qu'on pourrait distribuer, avant la fin de la séance, aux députés et aux représentants de la presse.



VUE DE LA RIVIÈRE MONTMORENCY AU-DESSUS DES CHUTES